

CR de la réunion de CA du 17/06/2022
Compte rendu du conseil d'administration
du Comité Spéléologique Régional Auvergne - Rhône Alpes (CSR AURA)

Présents : Jacques ROMESTAN (Président), Bernard CHIROL, Bernard LIPS (Secrétaire),
Visioconférence : Sylvain BOURGOIN, Noé GOUDIAN, Anne Marie GENUITE, Philippe CABREJAS,
Excusés : Josiane BRACHET, Patrice FIALON (CTF CDS26), Yves CONTET (Trésorier), François LANDRY,
Absent : Loic TUAL (médecin référent du CSR)

Diffusion : Membres du CA + cadres techniques fédéraux.

La réunion démarre peu après 20 h avec 5 personnes présentes ou en visioconférence. Anne-Marie se joint à la réunion en visioconférence, suivie par Philippe. Le nombre de votants passe donc de 5 (en comptant la procuration de Josiane) à 7.

1. Validation du CR de la réunion de CA du 09/ 04/2022

Le CR de la réunion de CA du 10/04/2021 a été diffusé aux membres du CA, aux cadres techniques et aux CDS avec demande de compléments et proposition de modifications si besoin. Aucune autre remarque n'étant formulée, ce compte rendu est validé (5 voix pour, 5 votants).

2. CR de l'assemblée générale ordinaire du 10/04/2022

Le compte rendu de l'assemblée générale du 11/04/2021 a été diffusé aux membres du CA, aux cadres techniques et aux CDS avec demande de compléments et proposition de modifications si besoin au préalable. Toutes les remarques et demandes de correction ont été prises en compte. Ce compte rendu est donc considéré comme définitif par le CA. Il sera envoyé sur la liste aura_speleo puis soumis à la validation de la prochaine AG.

3. Financements Etat/Région 2021

Jacques fait le point sur les demandes de subvention 2022.

A la région AURA

Suite au changement de l'exécutif de la région AURA, les dossiers de demande de subvention ont été modifiés. Nous avons eu l'information lors de la réunion des ligues et Comités régionaux au siège de la Région le 30 mars.

L'outil de saisie des demandes a également été modifié.

Cela a généré une charge de travail plus importante pour le trésorier qui a rempli le dossier de demande de subvention à la Région AURA.

La demande a porté sur 5 actions thématiques pour un montant total de 11 700 euro répartis comme suit :

- Scolaires 1900 euro
- EDSC et rassemblement régional 3000 euro
- Formation des cadres 1000 euro
- Découverte pour le public en situation de handicap 3100 euro
- JNSC 2700 euro

Une demande de subvention en investissement pour du matériel de sécurité d'un montant de 2000 euro

Nous attendons la décision de la Région AURA

Pour l'ANS :

Le trésorier a rempli le dossier de demande pour un total de 10 000 euro répartis sur 3 actions

- Développement de la pratique 3000 euro
- Formation des cadres 5000 euro
- Matériel de sécurité 2000

Le COPIL PSF a validé cette demande.

L'ensemble des demandes doit être validé par la CA FFS le 20/06/2022

4. Informations des commissions (tour des grands projets et actions 2022)

• Commission fonctionnement

Après plusieurs années de baisse du nombre de licenciés dans la région AURA et à la FFS, la tendance s'inverse. Au 15 juin nous avons 1514 licenciés soit déjà 71 de plus qu'en 2021 répartis en 1085 hommes (+38) 419 femmes (+33)

• Commission Communication

Lors de la réunion à la Région du 30 mars j'ai demandé 7 plaques plastique 40 x40 cm avec le logo de la Région pour mettre a disposition des CDS en vue de disposer de photos valorisant l'aide de la Région.

• Commission Jeunes :

Patrice Fiallon, tout en s'excusant de ne pouvoir être présent à la réunion, nous envoie des informations concernant le stage inter-EDSC régional prévu fin aout à La Chapelle en Vercors :

- 6 inscrits à ce jours (5 du 69 et 1 du 26), aucuns retours des autres EDSC.

- Equipe de cadre constituée a ce jour de 5 adultes compétents (Arnaud Poujade, Agathe Flaviano et Thibaut du Rhône ainsi que Paco Clary et moi même de la Drôme).

Un complément d'encadrement si besoin pourra être apporté si besoin pas des bénévoles drômois. Il reste 9 places pour des jeunes.

Vu le manque de retour il propose et demande l'accord d'ouvrir ce stage aux jeunes 12/17 ans qui seraient intéressés par ce stage. Ce pourrait être la porte d'entrée dans une EDSC pour eux. Plusieurs jeunes sont identifiés à qui ce stage pourra être proposer !

Autre question : dans le cas d'un jeune intéressé qui ne serait pas licencié, est il possible d'inclure le coût de la licence dans le prix du stage ?

Vote concernant la demande d'ouvrir aux jeunes de 12-17 ans : 6 votants, 6 pour

En ce qui concerne la prise en charge de la cotisation fédérale, tout le monde est d'accord pour trouver une solution financière. Il ne faut pas que le prix soit un obstacle pour participer à un stage. Mais il faut réfléchir sur la méthode. Il faut que les jeunes se renseignent sur le passeport sport.

Par ailleurs, la licence devra forcément passer par un club pour permettre aux jeunes concernés d'avoir un club d'accueil. La solution n'est donc pas d'inclure le coût de la licence dans le prix du stage. Il faudra éventuellement prévoir une subvention.

Judicael, s'excusant également de ne pouvoir être présent, propose le Rassemblement National Spéléologie Scolaire en Ardèche en 2024. Le CSR pourrait être l'organisateur officiel. Le CDS07 (avec l'appui du CDS26 éventuellement) prendra en charge l'organisation logistique en Ardèche au CREPS.

Ce n'est pour le moment qu'un projet mais il demande l'avis de principe du CA pour continuer à travailler sur ce projet.

Vote de principe sur ce projet : 6 votants, 6 Pour.

Judicael indique également qu'il a transmis la demande et les éléments pour que le CSR AuRA puisse délibérer sur une éventuel aide financière au CDS07 pour sa participation au RNSS 2022 CDS07

Vote pour une aide de 500 € : 7 votants, 7 Pour.

• Commission Environnement et scientifique

* Le CSR (Jacques., Judicael et Patrice))a participé à une matinée de travail à la LPO Drome à Chabeuil à propos du réseau de grottes à chauves-souris Drome Ardèche a l'invitation de la LPO en présence du CEN AURA et de représentant de collectivités locales.

Nous avons convenu avec le CEN de faire la mise a jour de la convention à la rentrée de septembre.

* Yves Contet et Jacques Romestan ont participé à la réunion annuelle avec la LPO en visio le 2 mars

* Bernard signale que Spéléoscope n°41 – activités 2021 (268 p) est finalisé. Il sera mis en ligne, sous forme pdf, sur le site de la Cosci. Il pourra également être acheté sous forme papier. Seuls 4 départements de la région (38, 63, 69 et 74) ont envoyé un compte rendu d'activités scientifique. Il faudrait qu'à l'avenir chaque département prenne l'habitude d'envoyer un tel compte rendu. Cette revue est importante pour montrer l'ampleur des études scientifiques de la FFS et peut être utilisé comme « carte de visite » lors de réunion avec des responsables.

* Bernard signale également la création d'une association « APEKAL » (Association de Protection et d'Environnement des Karsts de l'Ain et Limitrophe). Son premier but est d'obtenir la cogestion de la grotte de Corveissiat dans l'Ain (auparavant gérée par l'AGEK) mais cette association a pour ambition de fédérer les spéléos des divers clubs et départements et même les non spéléos (par exemple expert en faune souterraine) pour lancer des études concernant le karst de l'Ain. Cette association demandera la statut de partenaire privilégié à la fédération.

5. Compte rendu de la réunion des présidents des comités régionaux samedi 4 juin.

Voir le compte rendu en annexe.

6. Fonctionnement du CA du CSR – format des réunions

Le nombre très réduit de participants aux dernières réunions du CA du CSR, y compris en visioconférence montre que le schéma de ces réunions, malgré un bon fonctionnement pendant de nombreuses années, ne semble plus adapté.

Bernard propose de mener une réflexion sur le fonctionnement du Ca du CSR dans le but de rendre ce fonctionnement plus dynamique et plus convivial. Le but est également de motiver d'avantage de personnes à s'impliquer dans ce fonctionnement. L'implication dans le CA du CSR et même au niveau du bureau représente finalement un temps de travail très raisonnable.

En première réflexion, Bernard L. propose trois modes de travail :

- Un travail par échange de mails pour tous les dossiers qui peuvent progresser avec cette méthode
- Des réunion en visioconférence environ tous les 3 mois mais pouvant être organisé à tout moment en cas de dossier particuliers. La date précise de ces réunions pourra faire l'objet d'un doodle. Ces réunions devront être courtes (1 à 2 h) et se tenir en soirée un jour de la semaine.
- 2 réunions en présentiel, indispensable pour permettre aux diverses personnes de se connaître. Ces réunions devront se faire ailleurs que dans les locaux de la FFS, en tournant dans les départements. L'une de ces réunions se tiendra lors du congrès régional. La deuxième réunion pourra se tenir sur la journée de samedi en prévoyant un programme convivial.

Les participants sont en accord avec cette réflexion. Il est suggéré que la deuxième réunion sera préférentiellement la réunion du mois de janvier avec les présidents des CDS.

Il est décidé de mettre ce point d'organisation à l'ordre du jour de la réunion de septembre. La réunion de septembre se tiendra en visioconférence. La date sera fixée en temps utile.

7. Validation des prestations administratives

Le CSRa aura fait appel des à des prestataires extérieurs. Ces prestations représentent un budget important par rapport au budget du CSR. Lors de l'AG du CSR, les vérificateurs aux comptes ont demandé à ce que toutes les prestations soient validées par le CA du CSR et soient actées dans les comptes rendus de réunion.

Il existe de fait deux types de prestation.

- Prestation d'encadrement

Lors d'un stage organisé par le CSR ou lors d'un projet en activité spéléo, il peut y avoir nécessité d'encadrant soit diplômés fédéraux soit BE.

Le CA décide que ce besoin d'encadrement soit diffusé largement pour permettre à toutes les personnes intéressées de poser leur candidature.

- Prestations administratives

Du fait du manque de volontaire, le travail administratif (demande et suivi de subvention, démarches diverses, rédaction de compte rendus) a été sous-traité en prestation.

Bernard L. défend l'idée que ce travail incombe aux élus. Il se propose de prendre en charge ce travail à condition d'obtenir tous les renseignements nécessaires. Il pense faire ce travail de manière collégiale permettant ainsi à toute personne intéressée de s'accoutumer à ces dossiers.

Cette année, la demande de subvention au niveau de la région a déjà été finalisée sans que le CA ait eu l'occasion de valider la prestation.

Le Ca décide de valider à postériori cette prestation, définie ci-dessous :

Objet :Rédaction des demandes de subvention et des compte rendus d'utilisation des subventions
Prestataire :Yves Contet
Coût :67 h à 41 €/h pour un cout total de 2788 €.

Vote : 8 votants, 8 Pour

8. Calendrier 2022 (réunion CA & manifestations)

- * Congrès UIS
- * Réunion du Ca en septembre en visioconférence, la date précise restant à fixer.

9. Questions diverses

*** Mise à jour de la liste des membres du bureau au niveau fédéral**

Le changement de bureau d'octobre 2021 (remplacement de Bernard Chirol par Bernard Lips au poste de Secrétaire) n'a jamais été communiqué ni à la fédération, ni à la préfecture. Bernard demande que ce changement soit communiqué à la fédération pour lui permettre d'avoir accès, en tant que Secrétaire du CSR, à la liste des clubs et des fédérés de la région. Jacques se charge de cette mise à jour.

*** Délégation service public pour les cuves de Sassenage.**

Philippe Cabrejas rappelle que la commune de Sassenage a le projet de mettre en place une DSP (Délégation de Service Public) pour la gestion de la grotte des Cuves de Sassenage. En 2021, la mairie a lancé cette DSP qui n'a pas aboutie (deux sociétés ont répondu).

Il y a quelques années, le CSR (sous présidence de Yves C) puis la Fédé (via Olivier Caudron) étaient intéressés pour gérer cette grotte touristique.

Deux questions restent posées :

- est-ce que la mairie de Sassenage va relancer une consultation et cette consultation sera-t-elle effectivement ouverte ?
- est-ce que la fédération serait intéressée pour y répondre (le CA est unanime pour estimer qu'une telle gestion, nécessitant des recrutements salariés, ne peut pas être envisagé au niveau du CDS ou du CSR).

*** Subvention pour un film.**

Lors de la réunion du CA du 9 avril 2022, un point concernait une éventuelle subvention à un film spéléo.

En l'absence d'Yves Contet, qui s'était proposé de suivre ce dossier, nous n'avons aucune information. Rappelons la rédaction de ce point dans le compte rendu de la réunion du CA du 9 avril 2022.

« Alexandre Lopez licencié FFS en Isère a pour objectif de faire un film sur la spéléo avec un budget important (avec la société BONOBO Production). Il a été envoyé au CSR une présentation du film et un budget prévisionnel prévoyant une demande une participation du CSR de 2000 €. D'autres participations fédérées figurent au budget (SGCAF 20 000€, CDS38 2 000€, FB 4 000€). Le budget total se monte à 157 000 €. France 3 région est présenté comme producteur diffuseur du film et amènerait également une partie du financement.

Un tour de table des contributeur liés à la fédération semble nécessaire pour déterminer la faisabilité et la participation budgétaire avec convention. Le sujet sera présenté pour information à l'AG. »

Aucune décision ne peut être prise en l'absence d'informations mais le CA est unanime pour estimer qu'il serait dommage de passer à coté d'un projet qui peut valoriser la spéléologie de la région.

Philippe se propose de contacter Alexandre pour avoir des informations sur l'avancement de ce projet.

(NDLR : Philippe a contacté Alexandre depuis la réunion. Alexandre attends une réponse de FR3 avant de relancer les divers partenaires. Il compte bien entendu sur le CSR).

10. Fin de la réunion

La réunion se termine vers 22 h. TPR : 2 h.